

Paris, le 27 juin 2023

Répression contre le mouvement écologiste

Le mouvement social est dans l'axe de visée du gouvernement

Dans la continuité de la répression gouvernementale à l'encontre du mouvement écologiste, 8 personnes sont convoquées mercredi 28 juin à des auditions libres ou à des mises en garde à vue suite aux manifestations de Sainte Soline (79) en résistance à la construction de méga bassines. Bassines Non Merci, Les Soulèvements de la Terre (entre temps dissous), La Confédération paysanne, la CGT et l'Union syndicale Solidaires sont visés par ces convocations.

Effectivement, depuis des années tout l'arsenal répressif est utilisé par le gouvernement particulièrement contre des militant-es écologistes : matériel militaire d'écoute installé devant le domicile d'un militant, balise GPS posée sous le véhicule d'un militant, intimidation par les pro-bassines, condamnation de plusieurs militants allant jusqu'à des incarcérations et très récemment la dissolution du collectif des Soulèvements de la Terre. L'Union syndicale Solidaires dénonce avec force ces attaques permanentes envers les différents collectifs de défense de la nature et de l'eau, en lieu et place d'une véritable politique d'urgence pour le climat.

En plus de 7 autres camarades convoqués le même jour, Hervé Auguin, codélégué départemental Solidaires 79, est attendu à la gendarmerie de St Maixent (79) le 28 juin pour une audition libre. Notre camarade est "soupçonné d'avoir commis ou tenté de commettre l'infraction de : organisation d'une manifestation interdite sur la voie publique le 29 octobre 2022 à Sainte Soline (79)".

L'Union syndicale Solidaires apporte son soutien plein et entier à Hervé et tou-tes les réprimé-es du mouvement écologiste.

Le gouvernement ne nous fera pas taire. Rendez-vous dans les différents [lieux de rassemblements](#) pour apporter notre soutien et montrer notre détermination.

NO BASSARAN

SOUTIEN AUX 8 CAMARADES CONVOQUÉS
SUITE AUX MANIFESTATIONS DE SAINTE-SOLINE

MER 28 JUIN

RASSEMBLEMENT DEVANT

- DOLE (39) 8h45 - GENDARMERIE
- CARQUEFOU (44) 8h45 - GENDARMERIE
- VERTOU (44) 8h45 - GENDARMERIE
- ST-MAIXENT (79) 8h45/13h30 - GENDARMERIE
- NIORT (79) 8h45 - GENDARMERIE
- REZÉ (44) 8h45 - GENDARMERIE

TOUTES LES INFOS : www.bassinesnonmerci.fr
f [bassines.nonmerci.5](https://www.facebook.com/bassines.nonmerci.5)